



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE TIR 3D RÈGLEMENT – 15 DÉCEMBRE 2020

À compter de la saison 2020/2021, le règlement applicable lors des Championnats Régionaux de tir 3D sera le suivant :

1 – Commun à tous les championnats

a - Pour y participer et être classé :

- avoir une licence valide,
- avoir fait au moins 2 concours qualificatifs (dans la discipline du CR) dont un obligatoirement en Nouvelle-Aquitaine durant la saison.

b - Déroulement :

- Chaque archer s'inscrit à l'avance afin de faciliter le travail de l'organisateur dans un délai de 3 jours avant la compétition (le jeudi soir maximum si le CR a lieu un dimanche). Les archers retardataires ne seront admis qu'avec l'accord de l'organisateur qui ne saurait en aucun cas être remis en cause s'il refuse l'archer en question.
- Les pelotons seront faits par l'organisateur en fonction des armes (4 à 6 archers maximum par peloton pour le 3D et 5 archers maximum pour le Nature).
- Les départs seront simultanés.
- Les distances et les conditions de tir devront respecter le règlement de la FFTA en vigueur.

2 – Tir 3D

L'organisateur devra obligatoirement proposer un parcours de 48 cibles (ou 2 fois 24 avec modifications) avec plusieurs possibilités de mise en place :

- deux parcours différents de 24 cibles chacun ou
- un seul parcours avec 24 cibles : dans ce cas, l'organisateur a le choix entre :
 - au minimum : modifier 12 pas de tir pendant la pause déjeuner,
 - ou proposer 12 nouvelles cibles au moins sur son parcours déjà implanté avec modification des pas de tir.

Chaque parcours de 24 cibles sera indépendant et qualificatif pour les Championnats de France.

Ainsi les deux scores réalisés dans la journée seront remontés à la FFTA via Résult'Arc.

Toutefois, les vainqueurs du Championnat Régional seront ceux qui auront fait le plus de points sur le total de la journée (matin + après-midi). Un classement spécifique pour le Championnat Régional sera donc établi pour cette journée, sur un tableau Excel de préférence.

- En cas d'égalité, les archers seront départagés au 11, puis au 10, 8, 5.
- Il n'y aura pas de duel sauf cas exceptionnel où deux archers auraient exactement le même nombre de 11, 10, 8 et 5. Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, les deux archers devront s'affronter sur une cible à la guise de l'organisateur avec l'aval de l'arbitre responsable. Les archers ne tireront qu'une seule flèche. La flèche la plus près du centre de la zone tuée désignera le vainqueur.